

Finistère Sud -

Comment économiser l'énergie ?

Le prochain Mardi de l'environnement se tient le 1er février au Centre des arts. Parmi les conférenciers de la journée, Lénaïg Weiler, conseillère à l'Espace info énergie.

Entretien Quelle est la formation que vous avez suivie pour devenir conseillère en énergie ? J'ai une formation issue du bâtiment. Après un IUT de génie civil, j'ai obtenu une licence en maîtrise de l'énergie et de l'environnement. Nous sommes 10 conseillers à ce jour en Bretagne, tous issus d'une formation technique dans le bâtiment. Pour ma part, je travaille pour Quimper Cornouaille développement depuis l'ouverture il y a 3 ans. Ces structures sont financées par la Région et l'Ademe (l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Comment se passe un bilan énergétique avec vos services ? Les particuliers qui ont un projet de construction ou de rénovation peuvent prendre rendez-vous avec moi. J'examine les devis, je leur expose les avantages et les inconvénients des solutions qu'ils proposent. Nous ne sommes pas des commerciaux. Je conseille également

les particuliers dans leurs projets de rénovation, à partir des devis, de leurs factures, de leurs observations. Nous ne nous déplaçons pas. Par contre, nous prêtons des économètres et des compteurs pour analyser les consommations. Combien peut-on économiser sur ses factures ? Une famille de quatre personnes qui ne fait pas spécialement attention consommera 4 500 kW d'électricité par an, hors chauffage et eau. Une famille économe consommera 1 500 kW. L'éclairage représente en moyenne 14 % de la part de la facture d'électricité. Depuis plusieurs années, les factures sont également mangées par les équipements multimédias laissés en veille. Isabelle JÉGOUZO. **Pour aller plus loin sur Internet:** www.bretagne-energie.com mescoursespourlaplanete.com www.ademe.fr

Recueilli par